

BAHREIN

Peu de transparence dans les politiques de services

Avec la hausse du chômage et de la pauvreté, Bahreïn pourrait bientôt être le premier état du Conseil de Coopération du Golfe à légiférer sur la privatisation. Initiée dans quelques secteurs tels que les transports et l'assainissement, la privatisation va sûrement gagner du terrain et s'étendre aux ports ainsi qu'à la production d'électricité.

Le royaume de Bahreïn est membre fondateur de l'OMC. En tant que pays en développement, il avait bénéficié d'une période d'ajustements et d'exceptions dans le cadre du GATT, avant son intégration totale dans l'OMC. En tant que membre du Conseil de Coopération du Golfe (GCC), un bloc politique et économique régional dont les membres (à l'exception de l'Arabie Saoudite) appartiennent à l'OMC, l'intégration de Bahreïn dans le GCC va de pair avec son intégration dans l'OMC, car les deux organisations demandent la mise en œuvre de mesures similaires.

Manque de transparence dans la privatisation des transports

L'Etat a fait part de son intention de privatiser bon nombre d'entreprises et de services publics. Bahreïn pourrait bientôt être le premier état du Conseil de Coopération du Golfe à légiférer sur la privatisation. Initiée dans quelques secteurs tels que les transports et l'assainissement, la privatisation va sûrement gagner du terrain et s'étendre aux ports ainsi qu'à la production d'électricité.

En 2002, l'Etat a privatisé la société des transports publics (Public Transport Corporation). Pour cette opération, le ministère des Transports a choisi un prestataire de service sans avoir reçu d'offre financière, une action qui va à l'encontre de la transparence et de l'intérêt public. On a su qu'il s'agissait d'une joint-venture comprenant des hommes d'affaires locaux et une société malaisienne. On s'attend au renvoi de la plupart des conducteurs bahreïnites actuellement embauchés par la Public Transport Corporation et à leur remplacement partiel par des conducteurs étrangers, aggravant ainsi le problème sérieux du chômage. Aucune étude officielle n'a été faite sur les conséquences de la privatisation des transports. Avec les promesses d'un service meilleur, tel que la climatisation et une plus grande fréquence des bus, les tarifs des transports publics risquent de tripler.

La privatisation des services d'assainissement entreprise par la Central Municipality Corporation à Muharaq, la deuxième ville, est un programme pilote pour la privatisation totale de ce secteur. Suite à la privatisation, les conducteurs de bennes à ordures ont été licenciés (avec des indemnités) et sont allés grossir les rangs des chômeurs. Toutefois, la collecte des ordures a lieu à présent, plus tôt qu'auparavant, et un plus grand nombre de poubelles a été mis à la disposition des populations, y compris des poubelles spéciales pour le recyclage. Le recyclage des bouteilles de verre et du papier, effectué par une ONG, a permis d'employer quelques Bahreïnites, a donné de l'élan à l'économie et a bénéficié à l'environnement en tant que conséquence de la privatisation.

Télécommunications : Y aura-t-il une baisse des tarifs ?

L'Etat a également libéralisé le secteur des télécommunications. La société nationale des communications, BATELCO, a été un monopole pendant des décennies, mais le

gouvernement a déclaré que ce secteur sera ouvert à la concurrence dans quelques mois. Certains se sont plaints que BATELCO applique des tarifs plus élevés que ceux des entreprises similaires du GCC pour les services de télécommunication. Il reste à voir si la libéralisation entraînera une baisse des tarifs.

La qualité de l'éducation pourrait être affectée

En 2002, le gouvernement a accordé une autorisation à plusieurs universités et collèges privés, à côté de l'université publique (l'University of Bahreïn), de l'Ecole des Infirmiers et infirmières d'Etat (Nursing College) et de l'Université du GCC (Gulf University). L'Institut de Formation de Bahreïn (Bahrain Training Institute) est le plus grand institut de ce genre dans le pays. Il existe également des instituts spécialisés privés.

En septembre 2001, Sa Majesté le Roi a ordonné de réduire les droits universitaires (d'environ 1327 dollars US) de 25% de leur ancien coût et d'exonérer les étudiants démunis, mettant ainsi l'enseignement universitaire à la portée de plus larges portions de la population. Toutefois, avec des effectifs de plus de 20.000 étudiants, les mêmes infrastructures et le même personnel, la qualité de l'éducation risque d'être affectée. L'ouverture cette année de la Faculté de Droit doit être suivie de celle d'un plus grand nombre d'autres facultés. Les droits d'inscription du National Training Institute ont également baissé. En outre, davantage de fonds publics et privés ont été alloués à la formation, ce qui contribuera à atténuer le chômage et la pauvreté.

Le secteur pétrolier : restructuration et renvois

La restructuration et la fusion de deux sociétés pétrolières nationales en 2002 (BAPCO et BANOCO) devraient entraîner le renvoi de centaines de travailleurs. Déjà, la restructuration de GULF AIR (entreprise de transport du GCC) a provoqué le renvoi de plus de 150 employés, tandis que la fusion de deux banques nationales locales a également provoqué le renvoi de dizaines de membres du personnel. Ces licenciements illustrent une tendance plus large qui va prévaloir, à la suite de l'intégration à l'OMC et à l'union douanière du GCC.

La thèse avancée est que la privatisation, la restructuration et les fusions donneront des entreprises plus efficaces et plus compétitives dans une économie de marché mondiale. Ceci reste à voir.

Hausse du chômage et de la pauvreté

Jusqu'à présent, il n'existe ni mesure, ni seuil officiel de la pauvreté et de ce fait, le pourcentage de la population vivant dans la pauvreté n'est pas officiellement rapporté. Certains économistes estiment à 309 dinars de Bahreïn/mois (820 dollars US) le revenu minimum nécessaire à une famille de six personnes pour un niveau de vie décent. Or, les statistiques du Fonds d'assurance sociale montrent que nombre de Bahreïnites gagnent moins de 120 dinars/mois (318 USD), ce qui est inférieur au salaire minimum fixé dans la directive adoptée par le ministère du Travail pour certains secteurs de l'économie et au salaire minimum du secteur public qui est de 150 dinars/mois (398 dollars US). En conséquence, ce segment de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, comme il ressort des statistiques officielles sur les salaires.

Selon des sources aussi diverses que le ministère du Travail et des Affaires Sociales, les associations, notamment les groupements féminins et les fonds caritatifs, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté s'est accru, un fait qui a été reconnu par le gouvernement. Le Roi s'est rendu compte de l'insuffisance de l'aide fournie aux pauvres et a ordonné la mise en place de fonds permanents (25 millions de dinars – 66,25 millions de dollars US) pour aider les veuves, les orphelins et les personnes provisoirement au chômage.

Pour alléger la charge des personnes à faible revenu, le Roi a ordonné une réduction de 50% des loyers des logements sociaux et de 50% les factures d'électricité des deux dernières années pour les personnes ayant des revenus limités. De telles mesures visent à alléger la charge des populations pauvres. Récemment, le Roi a ordonné que soit réalisée une étude sur la question de savoir si les travailleurs bahreïnites employés par des sociétés entièrement ou partiellement publiques ont le droit de posséder des actions dans ces sociétés, et aussi de partager les bénéfices. Courant octobre 2002, des actions d'une valeur de 30% de Alseef Mall ont été octroyées aux bénéficiaires de l'aide du ministère du Travail. Actuellement, le gouvernement envisage de faire officiellement de la directive du ministère du Travail sur le salaire minimum une obligation légale.

Le chômage et le refus d'accepter des emplois contribuent grandement à la pauvreté, étant donné que Bahreïn n'a pas de système de sécurité sociale pour les chômeurs. Pour cette raison, le problème le plus ardu est le taux élevé de chômage qui est actuellement estimé à 15% de la force de travail de Bahreïn. Cela contraste avec le fait que la main-d'œuvre étrangère représente deux tiers de la force de travail. De l'avis général, tous les travailleurs étrangers ne sont pas nécessaires, étant donné qu'il y a un chômage déclaré ou non déclaré parmi eux, notamment parmi les Asiatiques. La main-d'œuvre asiatique concurrence les travailleurs locaux et pousse les salaires à la baisse. En conséquence, nombre de Bahreïnites au chômage n'acceptent pas les salaires appliqués, préférant rester au chômage. La main-d'œuvre étrangère représente actuellement 65% de la main-d'œuvre totale. Le ministère du Travail et la Direction de l'Immigration autorisent l'emploi de travailleurs asiatiques qui sont disposés à travailler pour des salaires moins élevés. Toutefois, de nombreux recruteurs gonflent leurs besoins et se font payer des commissions mensuelles par le travailleur étranger.

Bahrain Human Rights Society (BHRS)
<analekry@hotmail.com>